



1. C'est quoi ?

La chorale est un **COURS FACULTATIF**, de 1h par semaine. (En S1 = 12h55 à 13h50, le MARDI).

CANTINE : Les élèves inscrits à la chorale ont le passage prioritaire à la cantine. Les élèves externes ont 2 possibilités : rentrer manger à la maison, ou demander à manger à la cantine uniquement le jour de chorale.

2. On y fait quoi ?

On ne fait que chanter!

Chaque année un nouveau thème est choisi, afin de créer un concert en fin d'année.



3. C'est un cours donc...

Il y a des évaluations de compétences (notes)

4. Choral et Brevet des collèges :

Si je participe à la chorale tout les ans, je gagne des points bonus pour le Brevet !



5. Les concerts :

Les élèves de la chorale participent à différents concerts (Exemple : Fête de la musique...)

6. Bonus :

Afin de terminer l'année en beauté, une sortie peut être organisée. (Exemple : Cité de la musique, musée, opéra...)



7. Comment s'inscrire ?

Il faut se présenter au cours de chorale (MARDI - 12h55 - Salle de Musique), c'est à ce moment là que tu auras une fiche d'inscription.

L'inscription est pour **toute l'année** !

ATTENTION! N'oublie pas :

- Une fois inscrit, je dois venir à la chorale toutes les semaines (appel fait sur *Pronote*) et participer aux différents concerts.
- La chorale est évaluée et fait l'objet d'une remarque dans le bulletin.
- **L'inscription est valable sur l'année scolaire. Il ne peut pas y avoir de désistement en cours d'année.**
- Mon engagement pour la chorale :

J'ai choisi l'option chorale, c'est pourquoi je m'engage à être présent(e) à **tous les cours** hebdomadaires, ainsi qu'aux concerts (Noël, portes ouvertes du collège, fête de la musique...). Toute absence doit être justifiée. Je m'engage aussi à me comporter correctement.

